

Direction Générale
des Services



Service du
Conseil Municipal

Département des Bouches-du-Rhône

Ville de Marignane

☎ 04 42 31 11 32 ou
04 42 21 11 34
📠 04 41 09 21 96

Marignane, le

Conseil Municipal du 18 février 2009.

Compte-rendu - Rectificatif -



Suite à une erreur dans le compte rendu du Conseil Municipal du 18 février 2009, page 2, question 2 : Commission Communale d'études « Communication et Nouvelles Technologies », nous vous demandons de bien vouloir lire :

DECIDE de procéder, par un vote à main levée après accord unanime du conseil, à la désignation d'un nouveau membre au sein de la commission communale d'études « Communication et Nouvelles Technologies », en remplacement de Monsieur Grégory ANTROPOLI. **A ETE ELUE**, à la majorité des suffrages exprimés Madame AZAM Christiane. (Pour : 35, contre : /, abstentions 4 Mmes, MM. PEREZ, SIMONPIERI, MIRA, VENDRAME).

La nouvelle composition de la commission communale d'études « Communication et Nouvelles Technologies », s'établit comme suit :

- Monsieur Grégory PANAGOUDIS
- Monsieur Jean François DENIS
- Madame Catherine VINCIGUERRA
- Monsieur Pascal AGULLO
- Madame Nathalie SUCCAMIELE
- Madame Marie Josée PEREZ (UMP)
- Madame Christiane AZAM (RFG)

